



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23884>

Département(s) de publication : **75, 92, 92, 94, 78, 95**

Annonce n° **24-23884**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SIAAP

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection de l'environnement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Ramassage, transport, traitement des déchets issus des barrages flottants, ainsi qu'entretien et maintenance de ces mêmes barrages

**Description** : Lot n°01 - Ramassage, transport et traitement des déchets issus des barrages flottants Lot n°02 - Entretien et maintenance des barrages flottants du SIAAP

**Identifiant de la procédure** : 33c63765-7b4d-47d7-a29a-f4b853e11a2d

**Identifiant interne** : 20S0111

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90511300 Services de collecte des déchets sauvages

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 10,708,000 EUR

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

##### 2.1.6 Motifs d'exclusion

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : Ramassage, transport et traitement des déchets issus des barrages flottants

**Description** : - Ramassage des déchets flottants collectés depuis les barrages flottants du SIAAP installés sur la Seine et la Marne - Stockage de ces déchets flottants dans des bennes, mises à disposition sur les quais, pour enlèvement par un transporteur - Enlèvement des bennes contenant les déchets flottants depuis les quais de Seine et/ou Marne - Transport aller des bennes contenant les déchets flottants vers un centre de traitement agréé, pour valorisation et /ou élimination. - Transport retour des bennes vides sur les zones d'entreposage prévues sur les quais

**Identifiant interne** : 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

**Options** :

**Description des options** : Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : OUI

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3 Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 Mois (à compter de la date de notification)

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Barrages flottants du SIAAP sur la Seine et la Marne

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 27/05/2024

**Durée** : 12 MONTH

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 8,928,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Montant Minimum sur la durée totale de l'accord-cadre : Sans minimum Montant Maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 12 949 600 euros HT

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; - Preuve d'une assurance des risques professionnels

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du contrat; - Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants : sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité de l'offre

**Description :** Qualité de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Développement durable

**Description :** Développement durable

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 03/04/2024 à 10:00

**Informations complémentaires :** La présente consultation est lancée en Appel d'offres ouvert conformément aux articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le marché est conclu pour une durée contractuelle d'une (1) année à compter de la date de notification. Il pourra être reconduit trois (3)

fois maximum par période d'une année (12 mois). En tout état de cause, la durée totale du marché ne pourra excéder quatre (4) ans (48 mois). Conformément à l'article R2112-4 du code de la commande publique, la reconduction d'une année sur l'autre est tacite. Le pouvoir adjudicateur prendra par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) la décision de ne pas reconduire le marché et ceci dans un délai de trois (3) mois au plus tard avant sa date anniversaire (date de notification). Le titulaire ne peut refuser la reconduction du marché Avance prévue : taux à 5% En application des articles R.2191-3 et R.2191-7 du Code de la commande publique, une avance égale à 5% du montant de chaque bon de commande est accordée au titulaire lorsque son montant est supérieur à 50 000 euros HT et sa durée d'exécution supérieure à deux (2) mois. Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Le marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché public pour la réalisation de prestations similaires. Ce nouveau marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, dont l'objet consistera à la réalisation de prestations similaires à celles du marché initial, sera passé en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement / de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Visite du lieu d'exécution de l'accord-cadre obligatoire conformément à l'article 4-4 du règlement de la consultation. L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. Conformément à l'article R 2142-24 du Code de la commande publique, en cas de groupement, le mandataire sera solidaire. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requisite

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

## Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

## 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Entretien et maintenance des barrages flottants du SIAAP

**Description :** Il s'agit de : Nettoyer les barrages, restaurer les revêtements de peinture et vernis, réparer et/ou remplacer les pièces usagées ou endommagées.

**Identifiant interne :** 2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

**Options :**

**Description des options :** Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : OUI  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3 Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 Mois (à compter de la date de notification)

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Depuis les barrages flottants du SIAAP sur la Seine et la Marne

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/05/2024

**Durée :** 12 MONTH

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 1,780,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Montant Minimum sur la durée totale de l'accord-cadre : Sans minimum Montant Maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 2 314 000 euros HT

#### **5.1.9 Critères de sélection**

##### **Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

##### **Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; - Preuve d'une assurance des risques professionnels

##### **Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du contrat; - Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants : sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et

matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité de l'offre

**Description :** Qualité de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 03/04/2024 à 10:00

**Informations complémentaires :** La présente consultation est lancée en Appel d'offres ouvert conformément aux articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le marché est conclu pour une durée contractuelle d'une (1) année à compter de la date de notification. Il pourra être reconduit trois (3) fois maximum par période d'une année (12 mois). En tout état de cause, la durée totale du marché ne pourra excéder quatre (4) ans (48 mois). Conformément à l'article R2112-4 du code de la commande publique, la reconduction d'une année sur l'autre est tacite. Le pouvoir adjudicateur prendra par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) la décision de ne pas reconduire le

marché et ceci dans un délai de trois (3) mois au plus tard avant sa date anniversaire (date de notification). Le titulaire ne peut refuser la reconduction du marché Avance prévue : taux à 5% En application des articles R.2191-3 et R.2191-7 du Code de la commande publique, une avance égale à 5% du montant de chaque bon de commande est accordée au titulaire lorsque son montant est supérieur à 50 000 euros HT et sa durée d'exécution supérieure à deux (2) mois. Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Le marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché public pour la réalisation de prestations similaires. Ce nouveau marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, dont l'objet consistera à la réalisation de prestations similaires à celles du marché initial, sera passé en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement / de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Visite du lieu d'exécution de l'accord-cadre obligatoire conformément à l'article 4-4 du règlement de la consultation. L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. Conformément à l'article R 2142-24 du Code de la commande publique, en cas de groupement, le mandataire sera solidaire. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requête

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SIAAP

**Numéro d'enregistrement :** 25755000400077

**Adresse postale :** 2 rue Jules César

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75012

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Point de contact :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Adresse électronique :** [marchesiaap@siaap.fr](mailto:marchesiaap@siaap.fr)

**Téléphone :** +33 144754426

**Adresse internet :** <https://www.siaap.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 1

**Adresse postale :** 7 Rue de Jouy

**Ville :** PARIS

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Téléphone :** +33144594400

**Adresse internet :** <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 2

**Adresse postale** : 7 Rue de Jouy <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Ville** : PARIS

**Code postal** : 75004

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Téléphone** : +33144594400

**Adresse internet** : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 2160d5dd-9d1a-4d50-ac34-591898bab4ea - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 26/02/2024 à 16:30

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 26/02/2024